

Objet de la délibération

**DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES  
2018 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS  
ANNEXES**

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance Publique du  
19 décembre 2017

Suite à la convocation du 11 décembre 2017, la séance est ouverte à 17h00 à la Maison de l'Agglomération, Salle du Conseil, sous la présidence de M. Norbert METAIRIE, Président de Lorient Agglomération.

Etaients présents :

Roger Thomazo, Pascal Le Doussal, Gérard Falquerho, Pascale Le Oué, Alain Nicolazo, Dominique Le Vouédec, Michel Dagonne, Dominique Yvon, Jo Daniel, Françoise Ballester, Robert Henault, André Hartereau, Marie-Françoise Cérez, Frédéric Toussaint, Armelle Nicolas, Jean-Marc Léauté, Thérèse Thiéry, Olivier Le Maur, Myrienne Coché, Alain L'Hénoret, Morgane Hémon, Pascal Flégeau, Joël Izar, Patricia Kerjouan, François Le Louer, Serge Gagneux, Victor Tonnerre, Nathalie Le Magueresse, Marie-Christine Baro, Olivier Le Lamer, Emmanuelle Williamson, Marie-Christine Détraz, Jean-Paul Aucher, Karine Rigole, Jean-Paul Solaro, Yann Syz, Nadyne Duriez, Tristan Douard, Agathe Le Gallic, Fabrice Loher, Maria Colas, Noëlle Piriou, Delphine Alexandre, Ronan Loas, Loïc Tonnerre, Isabelle Le Riblair, Dominique Quintin, Daniel Le Lorrec, Gwenn Le Nay, Pierrick Nevannen, Daniel Martin, Marc Boutruche, Céline Olivier, Marc Cozilis, Gisèle Guilbart, Jean-Michel Bonhomme.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Jean-Louis Le Masle donne pouvoir à Gwenn Le Nay  
Caroline Balssa donne pouvoir à Marie-Françoise Cérez  
Brigitte Melin donne pouvoir à Ronan Loas  
Gaël Le Saout donne pouvoir à Nathalie Le Magueresse  
Jean Le Bot donne pouvoir à Fabrice Loher  
Téaki Dupont donne pouvoir à Dominique Quintin

Absents excusés :

Jean-Michel Jacques  
Serge Gerbaud

*Arrivée de Laurent Tonnerre au cours de l'examen de la question n°12*

*Départ de Pierrick Nevannen au cours de l'examen de la question n°15*

*Départ de Françoise Ballester au cours de l'examen de la question n°30 (pouvoir donné à Jo Daniel)*

*Départ de Laurent Tonnerre au cours de l'examen de la question n°34 (pouvoir donné à Jean-Paul Solaro)*

*Départs de Loïc Tonnerre et de Victor Tonnerre au cours de l'examen de la question n°43*

*Départs de Emmanuelle Williamson (pouvoir donné à Tristan Douard) et de Ronan Loas au cours de l'examen de la question n°48*

**Myrienne Coché et Isabelle Le Riblair sont désignées secrétaires de séance.**

## DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

La loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe, promulguée le 7 août 2015, prévoit la présentation aux assemblées délibérantes des collectivités locales et des EPCI d'un rapport portant sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette. Dans les EPCI de plus de 10 000 habitants comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus, il comporte en outre des informations relatives aux effectifs et aux dépenses de personnel.

Le rapport d'orientations budgétaires fait l'objet d'un débat au sein de l'assemblée délibérante dont il est pris acte par une délibération spécifique.

Il sera mis à la disposition du public au siège de Lorient agglomération dans les 15 jours suivant la tenue du débat au conseil communautaire et sera transmis aux maires des communes membres dans ce même délai de 15 jours.

**LE CONSEIL**, après en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 5211-36, L 2312-1, L 2313-1,  
Vu l'avis du Bureau,  
Vu l'avis du Conseil des Maires,

Article unique : **PREND ACTE** du rapport d'orientations budgétaires 2018 du budget principal et des budgets annexes joint à la présente délibération, sur la base duquel s'est tenu le débat des orientations budgétaires.

*Délibération adoptée à l'unanimité.*

---

Le registre dûment signé  
Pour extrait certifié conforme  
**Le Président,**



Norbert MÉTAIRIE